



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****21025740***

le,

Déposé / Reçu le**18 FEV. 2021**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0861 480 160****Nom**(en entier) : **Hoist Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Marcel Thiry 77, bte 4, 1200 Woluwe-Saint-Lambert****Objet de l'acte : Transfer du siège social - Nomination commissaire**

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration dd. 18 décembre 2020:

"Après délibération, le conseil d'administration prend les décisions suivantes:

Le conseil d'administration décide, conformément à l'article 2 des statuts de la société, de transférer le siège social de la société à partir du 1 janvier 2021, à l'adresse suivante:

Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Bruxelles

Le conseil d'administration donne une procuration à Mme Véronique Ryckaert, Mme Catherine Wailly, Mr Bram Busselot, Mme Laura Verniers, Mme Alexia Degroote ou toute autre collaborateur de "Mazars ALTOS" SRL, tout en élisant domicile au siège social de la société précitée, à 9050 Gent (Belgique), Bellevue 5 boîte 1001, avec le pouvoir d'agir seul et avec droit de substitution, à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires et de signer tous les documents requis pour la mise en œuvre des décisions susmentionnées et de représenter la société auprès des guichets d'entreprise, de la Banque Carrefour des Entreprises, et de toutes les autorités fédérales, régionales et locales, y compris le greffe du Tribunal de l'Entreprise, les services du Moniteur belge, l'administration de la TVA et les services postaux."

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des actionnaires dd. 22 décembre 2020:

"Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes concernant l'ordre du jour:

L'assemblée DÉCIDE de ne pas renouveler le mandat du commissaire et DÉCIDE de nommer VCLJ Bedrijfsrevisoren SRL, ayant son siège social a Langestraat 183, 2240 Zandhoven, inscrite au RPM sous le numéro 0816.796.121 en tant que commissaire de la Société pour une période de trois ans, pour les exercices clôturés le 31.12.2019, 31.12.2020 et 31.12.2021. Le commissaire a accepté le mandat, et a désigné Mme Lieve Mertens comme son représentant pour l'exercice de ce mandat.

Subséquentement, l'assemblée DECIDE de donner une procuration, à Mme Véronique Ryckaert, Mme Catherine Wailly, Mr Bram Busselot, Mme Alexia Degroote ou toute autre collaborateur de "Mazars ALTOS" SRL, tout en élisant domicile au siège social de la société précitée, à 9050 Gent (Belgique), Bellevue 5 boîte 1001, avec le pouvoir d'agir seul et avec droit de substitution, à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires et de signer tous les documents requis pour la mise en œuvre des décisions susmentionnées et de représenter la société auprès des guichets d'entreprise, de la Banque Carrefour des Entreprises et de toutes les autorités fédérales, régionales et locales, y compris le greffe du Tribunal de l'Entreprise, les services du Moniteur belge, et l'administration de la TVA."

Alexia Degroote
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).